

Direction générale du patrimoine, de la muséologie et des immobilisations

Québec, le 11 mars 2009

Monsieur Claude Marcotte  
Associé principal  
Daniel Arbour et associés  
460, rue McGill  
Montréal (Québec) H2Y 2H2

N/Ref. : 116602 – SAHN-2008-0546-06

**Objet :** Commentaires préliminaires de la Commission des biens culturels sur le projet immobilier du Collège Marianopolis selon le plan directeur de développement du Groupe IBI – DAA du 12 février 2009

Monsieur,

Nous avons reçu l'avis préliminaire de la Commission des biens culturels du Québec en date du 3 mars dernier sur le projet cité en exergue et vous faisons part par la présente de leurs principaux commentaires.

La Commission s'est dite favorable au projet de développement résidentiel présenté, lequel concentre les nouvelles implantations de part et d'autre du Collège Marianopolis qui demeure prédominant sur le site.

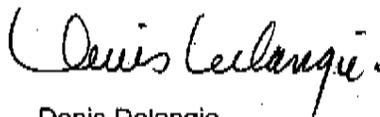
La Commission est de plus satisfaite que le projet propose une utilisation pertinente et intéressante d'un patrimoine et d'un site exceptionnels au cœur de la ville et de la montagne, qu'il assure une fluidité du site pour ses riverains, qu'il y ramène une vie citoyenne et qu'il recycle avec intelligence un cadre bâti de bonne valeur.

Cependant, la Commission considère que le projet n'a pas encore atteint le niveau de maturité qui le rendrait intégralement acceptable pour ce site exceptionnel qui commande un développement exemplaire. À l'instar de notre partenaire qu'est la Ville de Montréal, la Commission souhaite que vous raffinez et précisez votre proposition, notamment en ce qui a trait à la volumétrie, à l'implantation et à la protection de la végétation.

Veuillez noter que la présente ne constitue pas une autorisation au sens de la Loi sur les biens culturels. Une telle autorisation doit être donnée en fonction de l'intérêt public et ne pourra être délivrée que suite à la prise en considération de l'ensemble des commentaires reçus.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Denis Delangie